de et prospère partie du pays qui forme maintenant le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Faisons-en autant aujourd'hui. Résolvons le problème qui se pose à l'Angleterre, en encourageant, non pas des individus ni des familles, mais des localités entières à émigrer dans l'Ouest canadien pour y partager les ressources et les avantages qu'une Providence bienveillante y a placés.

M. Hansell: Monsieur l'Orateur, c'est mercredi soir et il est six heures et cinq minutes. Nous aimons bien profiter de temps à autre d'une soirée libre, et je propose la levée de la séance.

(Sur la motion de M. Hansell, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'honorable M. Fournier propose l'ajournement.

—Demain nous ferons subir la troisième lecture au bill n° 19, modifiant la loi des lettres de change. Nous passerons ensuite à la résolution visant l'administration financière, au bill n° 10 modifiant l'accord financier intervenu entre le Canada et le Royaume-Uni, au bill n° 20 intitulé: loi donnant suite à la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine, ainsi qu'au bill n° 14 intitulé: loi concernant l'arpentage des terres publiques du Canada.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 6 heures 05.)